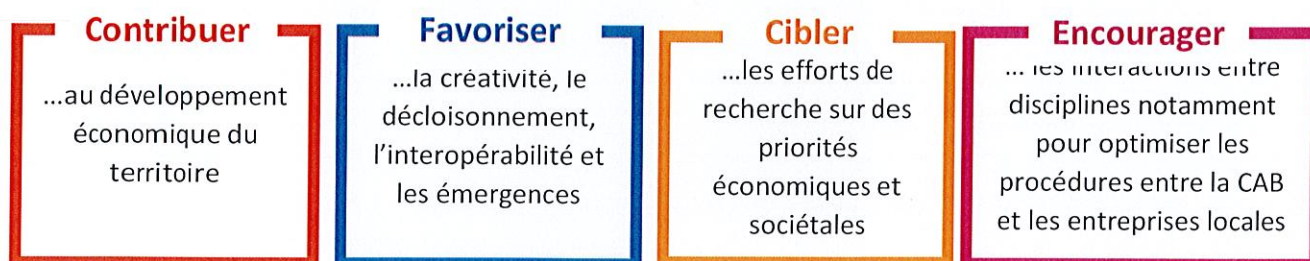


POLITIQUE QUALITÉ

La Communauté d'Agglomération de Bastia associe cinq communes au sein d'un même territoire économique, autour de l'élaboration et la conduite de projets de développement urbain et d'aménagement. Cette forme d'intercommunalité de projet contribue à l'amélioration générale de la qualité des services proposés aux administrés de la CAB, et bénéficie à ce titre de nombreuses compétences pour mener à bien cette mission.

Cette politique vise donc à reprendre les engagements principaux tenus par la CAB au regard des procédures Qualité et des normes de référence.

La CAB s'attache à :



Ainsi, conformément aux vœux de la Direction Générale des services formulés dans leur lettre de mission, les principales actions de la CAB s'attachent à :

- Contribuer à la stratégie de développement économique du territoire
- Faire connaître aux entreprises les projets de marchés de la CAB et renforcer les procédures de publicité des marchés
- Faciliter l'entrée aux marchés publics aux petites entreprises locales
- Moderniser et simplifier l'action publique de la CAB

Par sa démarche qualité, la CAB a sécurisé ses procédures et procède aux adaptations continues en répondant aux attentes publiques et politiques. Dans un cadre continu de modernisation et simplification de l'action publique, la CAB s'attache à rendre plus claire et visible son offre de marchés publics.

Tout en améliorant la performance des métiers, le Système de Management de la Qualité de la CAB vise à entériner l'application des impératifs de politiques publiques et de réingénierie des processus dans tous les domaines de la CAB ainsi qu'à améliorer la fiabilité et la traçabilité des travaux et des services.

La politique qualité s'articule autour de trois axes stratégiques :

- 1. Favoriser la productivité de l'organisation :**
 - ✓ Améliorer la disponibilité des ressources
 - ✓ Améliorer la réactivité vis-à-vis des besoins exprimés
- 2. Favoriser l'évolution des compétences des acteurs de la CAB pour soutenir l'activité :**
 - ✓ Clarifier leurs rôles et leurs missions pour davantage d'efficacité
 - ✓ Anticiper sur l'acquisition de nouvelles compétences pour répondre aux besoins futurs
 - ✓



3. Améliorer le pilotage de la CAB :

- ✓ Construire les tableaux de bord de suivi des activités
- ✓ Améliorer la qualité de nos propositions aux instances pour favoriser la prise de décision
- ✓ Améliorer la fiabilité et la traçabilité des travaux et services

En ma qualité de Directeur Général des Services, je m'engage à mettre en œuvre les évolutions définies dans le cadre de cette politique qualité, en respectant les exigences de notre décret portant sur l'organisation et le fonctionnement de la CAB, et en assurant l'amélioration continue de notre Système de Management Qualité.

Le Directeur Général des Services

Jean Michel FERRY

Bastia,
le 14/02/2022

